

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)

REGION DE MOPTI
Cercle de Douentza
Commune rurale Gadamia

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE GANDAMIA

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Août 2006

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABH	: Aliment Bétail Huicoma
ANICT	: Agence Nationale d'investissement des Collectivités Territoriales
ASACO	: Association de Santé Communautaire
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CCC	: Centre de Conseil Communal
CC	: Conseil Communal
CT	: Collectivité Territoriale
CSCOM	: Centre de Santé Communautaire
PACR-M	: Projet d'Appui Aux Communes Rurales de Mopti
PASAOP	: Projet d'Appui Aux secteurs Agricoles et Aux Organisations Paysannes
PSA	: Programme de Sécurité Alimentaire
PDAM	: Projet de Développement de l'Aviculture Au Mali
PDSEC	: Plan de Développement Economique, Social et Culturel
PDRI	: Projet de Développement Rural Intégré
PRODEC	: Programme décennal de Développement de l'Education
PRODESS	: Programme décennal de Développement Sanitaire et Social
PDI/HK	: Projet de Développement Institutionnel/Hairé et Konna
ALCOP	: Projet d'Appui à la Lutte Contre la Pauvreté
SOLISA	: Solidarité Pour le Sahel
NEF	: Near East Foundation
CSR	: Catholique Service Relief
SLACAER	: Service Local de l'Aménagement, de l'Appui Conseil et l'Equipement Rural
SLCN	: Service Local de la Conservation de la Nature
CAP	: Centre d'Animation Pédagogique
ZARESE	: Projet Zone A Risque Environnemental et Social Elevé

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

1. Rappel de l'insécurité alimentaire de la commune

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire (FAO). C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale).

A partir de ces conceptions la sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

Dans la commune de Gandamia, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité de céréales est établie avec un 70,97 kg par personne par rapport à la production de 2005 soit un déficit de 184,53 kg/personne ; en terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvre et loin du chef lieu de la commune qui abrite une banque de céréale ; l'utilisation est critique du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes sont confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité et le non respect des normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou recueillis. Les problèmes de gestion de la banque de céréales notamment les impayés et la mauvaise programmation de l'approvisionnement affectent le prix (à la hausse) et la stabilité.

2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire pour deux raisons : la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole. Elle doit permettre aux acteurs dans la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire.

3. Objectifs de l'exercice

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

Renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire, favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière, faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire, aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages.

II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA

Le processus d'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune a été participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont

- la formation des acteurs:Elle regroupé à Douentza les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.
- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

III. APERÇU SUR LA COMMUNE

3.1. Historique

La commune rurale de Gandamia relevait de l'ex arrondissement central de Douentza avant la décentralisation ; Elle a été créée dans sa constitution initiale par des frères songhois en même temps que Hombori ; le premier serait resté à Hombori et son frère a poursuivi son chemin jusqu'à Kikara au flanc des collines qui longnent toute la zone jusqu'à Boni.

La commune date de la réforme de 1996 et a été créée par la loi 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes au Mali

3.2 Situation géographique

Elle est limitée au Nord par les communes de Diaptodji et Bambara Maoudé au Nord-Est par la commune de Idiatafane, l'Est par la commune du Hairé, au Sud par les communes de Débéhé, Pétaka, Dallah et à l'Ouest par les commune de Korarou. La distance de la commune au chef lieu de cercle est de 35 km

3.3 Organisation administrative

La commune rurale de Gandamia a été créée par la loi 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes au Mali, elle est fonctionnelle depuis les élections communales de 1999. La commune compte sept (7) villages et une (1) fraction qui sont Kikara, Banikane sonrhaï, Banikane Peulh, Mounouwel, Boula, Bounti, Ganah, Tinahabou et son chef lieu est Kikara.

La commune relève administrativement du cercle de Douentza dont elle est distante de cent trente cinq kilomètres (35 km.) du chef lieu. Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 11 membres qui a élit en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 4 partis politiques et des indépendants.

3.4 Organisation institutionnelle

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal ; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par trois élus. Le taux de participation aux élections de mai 2004 a été de 49,66%, les 4 partis politiques implantés dans la commune et une liste d'indépendants ont brigué les postes. Le taux de changement est de 81,81% avec l'entrée de 9 nouveaux conseillers sur les 11 anciens.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Hombori, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF, ALCOP, le Centre de conseil communal, le Projet de conservation et valorisation de la Biodiversité et des Eléphants dans la Gourma et le Projet d'Appui Aux Communes Rurales (PACR)

IV SITUATION DE REFERENCE

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1. La superficie : La commune de Gandamia situé dans l'ancien arrondissement central de Douentza s'étend sur une superficie de 2537 km².

4.1.2. Le Climat et Pluviométrie : Située en zone sahélienne le climat est de type aride. La moyen pluviométrique annuelle variable d'une année à une autre et généralement mal répartie, tourne autour de 200 mm.

4.1.3. Ressources sols : Les sols sont argileux et argile limoneux vers le sud et sableux au nord. La zone de Gandamia se présente sous forme de glacis d'épandage renfermant des unités associées : les amas gravillonnaires type Reg (X3 du PIRT) et les sols de très faible profondeur avec un contact pétroferrique, limono-sableux, lessivés à drainage excessif, érodés, fortement acides (sols peu évolué d'apport – TC2 et TR2 du PIRT).¹

4.1.5. L'environnement naturel et humain

L'environnement naturel est caractérisé par la présence d'une chaîne de montagne située au sud et longeant la commune d'Est en Ouest. On rencontre également des escarpes éparées à l'intérieur de la commune.

¹ Etude du Projet de Développement Agricole de la Zone de Douentza (PDAZD), Rapport Bilan Diagnostic. Rapport Principal TECSULT-AFRICONSULT ; P 11

L'ensemble du terrain est cultivé périodiquement en mil et sert de pâturage. Il y a lieu de signaler le jardinage dans les villages bénéficiant de source naturelle d'eau tels que Mounouwel, Banikane, Kikra, Boula, Bouti, Gana sonrhaï, au flanc de la montagne.

Sur le plan humain, le système de peuplement se manifeste par un brassage de plusieurs ethnies autochtones et allochtones coexistant dans un type d'habitat fait de matériaux traditionnels en pierres et banco. Certaines habitations sont situées sur la montagne et au bas de celle-ci se trouvent les bureaux de la mairie et le bâtiment du CSCOM et les écoles en ce qui concerne le chef lieu.

4.1.6 Hydrographie

Les eaux souterraines : Dans la zone du Séno la partie sableuse, la partie sableuse la profondeur des puits varie entre 60 et 70 m et dans la partie montagneuse elle est de 10 à 15 m. on constate d'autre part sur les montagnes et à leurs flancs, des sources d'eau naturelle.

Les eaux de surface : On note la présence de certaines mares importantes dont celles de Tami, Inani, Ganawal autour desquelles on pratique la culture du riz.

4.2 Caractéristiques démographiques et sociales

4.2.1 Population/densité La commune compte une population de 5431 habitants soit 2,14 km².

4.2.2. La répartition de la population

La répartition de la population est inégale entre les villages. Ainsi on peut retenir les gros villages : Ex/ Ganah-Kikara dont la population atteint 1.200 hbts contre 150 hbts dans les petits villages Ex : Tinahabou, Banikane.

La population est en majorité jeune à l'image de tout le pays. C'est une population assez mobile dans la mesure où elle est en majorité composée d'éleveurs transhumants qui se déplacent au gré des besoins d'alimentation et d'abreuvement du cheptel. Le mouvement touche la frange jeune de la population qui après les récoltes se déplace vers les centres urbains Mopti, San, Koutiala, Ségou, Bamako etc...à la recherche de revenus monétaires.

4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles

Les principales ethnies sont les Songhoï 40% qui sont des sédentaires, les Peulh 57% et les tamashek 3% qui pratiquent la transhumance une partie de l'année. La religion dominante est l'islam. Leurs occupations traditionnelles sont l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, l'artisanat, le petit commerce.

4.3 Caractéristiques économiques

4.3.1. Agriculture :Elle occupe tous les bras valides de la population. Les statistiques disponibles au niveau des services techniques compétents ne sont pas complètes en ce qui concerne le nombre d'UPA, de matériels agricoles mais les données sur les productions indiquent des rendements faibles dus en 2004 à l'invasion accridienne.

4.3.2. Elevage :Dans le domaine de l'élevage, c'est l'une des premières communes en terme de têtes de bétail mais les productions de type extensif ne font l'objet d'aucune forme de

transformation ; les produits sont vendus à l'état brut sous forme de lait, de beurre, d'animaux sur pieds aux commerçants et bouchers sur les marchés de Gnadamia, de Boni et de Douentza.

4.3.3. Pêche : L'activité de pêche est marginale ; elle se pratique sous la forme traditionnelle et dans les mares. Les captures sont principalement des silures.

4.3.4. Cueillette et Exploitation forestière

Elle est pratiquée par les femmes dans le domaine forestier et concerne les feuilles et fruits des arbres comme le baobab, l'accacia albida, le tamarinier ainsi que le bois de chauffe.

En matière de gestion des ressources forestières, malgré la mise en place de brigades de surveillance dans les villages, l'exploitation demeure de type incontrôlé ; ce qui favorise l'arrivée des exploitants d'autres communes dotés de permis délivrés par le service local, de braconniers qui ont sérieusement entamé la riche faune de Tina Habou.

4.3.5. Les femmes dans les systèmes de production

Elles pratiquent les activités domestiques et agricoles. A coté de cela, il faut signaler la cueillette, le petit commerce et le jardinage qu'elles pratiquent grâce aux nombreuses sources d'eau de la commune.

4.1.7 Transport et communication

En matière de transport et communication, si la route de l'espoir Douentza – Tombouctou contribue quelque peu à soulager les habitants sur l'axe qui mène au virage vers la commune, le reste des axes routiers est difficilement praticable car constitué uniquement de pistes saisonnière. La commune ne dispose pas de RAC et capte difficilement la station de radio locale Daandé Duwansa.

4.4. Caractéristiques socio- économiques et culturelles

4.4.1 Services sociaux de base

L'éducation scolaire reste confrontée aux pesanteurs socio culturelles qui agissent sur le taux de scolarisation et de fréquentation. Le ratio école/villages et CED/villages en est l'illustration.

Dans le domaine de la santé, la construction par la mairie d'un Centre de santé communautaire n'a pas encore résolu les problèmes dans la mesure il reste à équiper ce centre des équipements et personnels indispensables.

En matière d'approvisionnement en eau potable, la commune de Gandamia dispose 6 puits à grand diamètre et huit forages équipés. La couverture des besoins s'avère donc faible. L'insuffisance des infrastructures s'explique en partie par l'état du terrain et le faible nombre de partenaires d'appui de la commune.

4.4.2 Etat de la sécurité alimentaire

La couverture alimentaire est déficitaire au regard des rendements de production rapportés à la superficie totale emblavée et au nombre d'habitants. En fait le rendement moyen des productions de céréales en 2005 est de 325 kg/ha, ce qui représente par rapport à la superficie totale une production de 385 450 kg soit une moyenne de 70,97 kg par personne par an ; si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an de ration alimentaire, il

apparaît clairement que la commune de Hombori n'assure la disponibilité de céréales à ses ménages est déficitaire de 184,53 kg par personne.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune pendant les jours de foire de Boni, Hombori et sur le marché de Douentza. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a une banque de céréales communale qui est fonctionnelle à travers un comité de gestion chargé de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

La NEF, opérateur dans le cadre du projet Fonds Italie/CILSS d'appui aux zones à risque environnemental et social élevé appuie la préparation, le montage, l'implantation et la gestion de projet de production Agricole notamment la maraîchage au profit des communautés villageoises et/ou de la commune. Il en est de même des ONGs GRAT et des projets FES/VRES et PNIR qui appuient l'aménagement des plaines et périmètres hydro agricoles dans la commune.

4.4. Tourisme

Le tourisme qui constitue un atout de la commune à travers les sources naturelles autour desquelles des canalisations traditionnelles ont été aménagées pour le maraîchage et la plantation d'arbres fruitiers. Mais il ne dispose d'aucun cadre adéquat d'accueil des touristes en dehors de quelques campements et restaurants individuels peu appropriés.

4.5. Les infrastructures et équipements

Les investissements suivants ont été réalisés dans la commune de Gandamia par les ONGs et Projets y compris gouvernementaux.

- Magasin de stockage de céréale construit par l'ONG SOLISA
- Matériels de maraîchage
- Accoucheuses traditionnelles formées par l'ONG PDI-MELM
- animateurs formés (alphabétisation PDI MELM)
- Ecoles financée par l'Etat
- Routes : RN16 – Gandamia 35 km ; Gandamia – Route Douentza Tombouctou : 10 km

V. ATOUTS ET CONTRAINTES

5.1. Les atouts

5.1.1 Ressources humaines

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l'évolution par âge de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune.

5.1.2. Terres

Dans le domaine de la production agricole, la commune dispose de terres agricoles, périmètres maraîchers, mares rizicoles, main d'œuvre, plaines aménageables. Des plaines aménageables existent dans l'ensemble du territoire.

La commune n'a pas élaboré de schéma d'aménagement du territoire et de développement ; mais compte de sa situation dans la zone drainée par la rivière Yairé, elle a fait l'objet d'une étude effectuée par la Direction de l'Aménagement et de l'Équipement Rural dans le cadre du projet de développement agricole de la zone de Douentza (DNAER). Ce projet concerne 8 communes : Gandamia, Deberé, Douentza, Koubewel Koundia, Petaka, Korarou, Dallah.

Les défis identifiés que le projet se propose de relever sont :

- disposer de l'eau pour toutes les activités de façon soutenue
- mobiliser les ressources pour sécuriser les productions agricoles et assurer les autres besoins pastoraux et halieutiques
- rendre accessibles l'eau aux différents acteurs pour toute l'année
- assurer la coexistence des différents modes de production et préserver les ressources naturelles
- réaliser des barrages pour stocker les eaux de ruissellement et préserver l'équilibre du milieu concerné
- sécuriser à la fois la mise en valeur agricole et agricole

5.1.3. Patûrages et Forêts

La végétation est dominée par les épineux *Acacia seyal*, *Acacia senegal*, *Acacia albida* et avec d'autres essences non moins importantes des *Combretum* et *Boscia* et quelques tâches pures de *Anogossus*. L'importance des ressources forestières est telle que la commune est pourvoyeuse de bois énergie à la ville de Douentza suivant une exploitation de type incontrôlé.

La zone est surtout de pâturage. Sa production se situe entre 2 et 10 m³/ha, avec un volume moyen de 6m³/ha. Pour une bonne part, les formations ligneuses qui s'y trouvent sont aussi des réserves de fourrages d'intersaison.²

La faune elle, est pauvre. On rencontre cependant des biches, des chats sauvages, des canards des outardes des pintades etc. Il faut signaler l'appartenance partielle de la commune à la réserve des éléphants du Gourma.

5.1.4 Eaux

La commune est assez riche en ressources eaux dont la maîtrise pourrait stimuler la production agricole. Il y a la rivière Yairé qui arrose les plaines, 33 sources d'eau naturelles non aménagées selon les techniques modernes.

5.1.5 Atouts socio économiques

² Etude du Projet de Développement Agricole de la Zone de Douentza (PDAZD), Rapport Bilan Diagnostic. Rapport Principal TECSULT-AFRICONSULT ; P 11

Le Commerce est relativement important du fait de l'existence du marché hebdomadaire de Kikara fréquenté par les commerçants de Douentza, mais ceux de Douentza, Dallah et Boni qui sont des lieux d'échanges importants pour les éleveurs de la commune et les artisans. Il porte sur divers articles dont les produits céréaliers, les produits de cueillette, et de l'artisanat local ainsi que les animaux.

5.2 Les contraintes

5.2.1. Liées à la disponibilité

Les contraintes identifiées lors des concertations sont :

- Exode rural
- Pauvreté des sols
- Litiges entre agriculteurs et éleveurs
- Non aménagement des espaces cultivables
- Non aménagement des mares
- Ensablement des mares
- Manque d'aménagement des plaines rizicoles
- Manque d'équipements agricoles et maraîchers
- Insuffisance de points d'eau
- Manque de puits pastoraux
- Coupe abusive des plantes
- Feux de brousse fréquents
- Etat dégradé du couvert herbacé
- Présence de maladies d'origine animale
- Insuffisance de puits pastoraux
- Manque d'aménagement des sources

5.2.2. Liées à l'accès

Ce sont les contraintes ci après :

- Insuffisance de foire
- Marché non aménagé
- Route difficilement praticable
- Piste rurale mal tracée
- Forêt incontrôlée
- Insuffisance d'eau de consommation
- Insuffisance d'aliments de subsistance (guiguilé)
- Insuffisance de produits maraîchers
- Surcharge de travaux des femmes'

5.2.3. Liées à l'utilisation appropriée des aliments

L'absence de cuisines modernes, la rareté du bois de chauffe, la difficulté de conservation des aliments, la faiblesse des moyens de transformation et de conservation des produits d'élevage (le lait, la viande et la peau etc) constituent les contraintes à l'utilisation appropriée des aliments

5.2.4. Liées à la stabilité

Ces contraintes sont :

- La faible capacité des greniers familiaux
- Le manque de magasins appropriés pour les BC
- L'insuffisance de structures coopératives

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

VI 1. PLAN D'ACTION

OBJECTIF GLOBAL Contribuer à la sécurité alimentaire dans la commune

PILIER	Contraintes /Problemes	Objectifs spécifiques	Resultants attendus	Activités	Intervenants	Responsables
Disponibilité des aliments	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exode rural ▪ Pauvreté des sols ▪ Non aménagement des espaces cultivables ▪ Non aménagement des mares ▪ Ensablement des mares ▪ Manque d'aménagement des plaines rizicoles ▪ Litiges entre agriculteurs et éleveurs ▪ Insécurité des productions ▪ Manque d'équipements agricoles et maraîchers ▪ Insuffisance de points d'eau 	<p>Favoriser la défense et la restauration des sols et des eaux</p> <p>Améliorer la production agricole</p> <p>Prévenir les conflits entre agriculteurs et éleveurs Assurer la sécurité de la production</p> <p>Faciliter l'équipement des producteurs en matériels</p> <p>Satisfaire les besoins en eau potable des populations</p>	<p>Les activités génératrices de revenus sont créées</p> <p>Les organisations paysannes sont mises en place</p> <p>Les productions agricoles sont améliorées</p> <p>Les aires de culture sont différenciées des aires pastorales</p> <p>Les productions sont sécurisées</p> <p>Les paysans sont équipés de matériels de production</p> <p>La consommation en eau potable des populations est</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'AGR ○ Création de coopératives ○ Construction d'une retenue d'eau ○ Aménagement d'un périmètre maraîcher ○ Vulgarisation des techniques culturales ○ Vulgarisation de l'utilisation de la fumure organique ○ Délimitation des aires de culture et les aires pastorales ○ Equipement des brigades en matériels et en produits de protection des végétaux ○ Facilitation de l'accès au crédit d'équipement ○ Appui aux organisations paysannes en montage de projet de demande de crédit ○ Creusement de 3 puits à grand diamètre 	Etat, commune, partenaires	Conseil communal

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de puits pastoraux ▪ Coupe abusive des plantes ▪ Feux de brousse fréquents ▪ Etat dégradé du couvert herbacé ▪ Présence de maladies d'origine animale ▪ Manque d'aménagement des sources 	<p>Satisfaire les besoins en eau d'abreuvement du cheptel</p> <p>Restaurer la faune et la flore Améliorer la santé des animaux</p> <p>Faciliter la contention des animax</p> <p>Promouvoir le maraîchage</p>	<p>améliorée</p> <p>Les besoins en eau d'abreuvement du cheptel sont satisfaits La faune et la flore sont restaurées La couverture végétale est régénérée Les ressources naturelles sont bien gérées</p> <p>La vaccination des animaux endigue les maladies d'origine animale</p> <p>Le maraîchage est pratiqué auprès des sources d'eau naturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place de comités d'entretien ○ Creusement de 3 puits pastoraux ○ Mise en place des comités d'entretien ○ Sucreusement de 4 mares ○ Mise en place de structures d'entretien ○ Lutte contre le braconnage ○ Aménagement de pares feux ○ Contrôle de l'alimentation du bétail ○ Mise en relation des éleveurs et des mandataires ○ Création de banques d'aliments bétail ○ Vulgarisation des cultures fourragères ○ Organisation de l'exploitation des pâturages ○ Aménagement des sources d'eau naturelles 		
Accès aux Aliments	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Insuffisance de foire ▪ Marché non aménagé ▪ Routes difficilement praticables ▪ Pistes rurales mal tracées ▪ Forêt incontrôlée ▪ Insuffisance d'eau de consommation ▪ Insuffisance d'aliments de subsistance (guiguilé) ▪ Insuffisance de produits maraîchers 	<p>Favoriser les échanges économiques</p> <p>Désenclaver la commune</p>	<p>Le commerce est florissant</p> <p>Les conditions de circulation sur les routes et pistes sont améliorées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Creation de deux foires ○ Equipement de 8 villages en 5 charrettes chacun ○ Aménagement de la piste rurale principale sur 18 km (Mounouwel-Kikara) ○ Aménagement des pistes rurales (Kkara – Tinahabou ; Boula – Ganah) ○ Organisation des populations pour l'entretien regulier 	Etat, commune, partenaires	Conseil communal

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Surcharge de travaux des femmes 	<p>Favoriser le financement des AGR</p> <p>Promouvoir l'information</p>	<p>L'épanouissement des femmes est assuré</p> <p>Les populations sont facilement informées à temps</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Créer 8 caisses d'épargne et de crédit ○ Installation d'une antenne radio FM 		
Utilisation des aliments	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de cuisines modernes ▪ Rareté du bois de chauffe ▪ Difficulté de conservation des aliments ▪ Faiblesse des moyens de transformation et de conservation des produits d'élevage (le lait, la viande et la peau etc) 	<p>Améliorer la conservation et la transformation des produits de consommation</p> <p>Améliorer les techniques ménagères (culinaires)</p>	<p>De petites unités de conservation et de transformation des produits agropastoraux sont installées</p> <p>Les recettes culinaires modernes sont accessibles aux femmes</p> <p>Les moyens modernes de cuisson tels que gaz et foyers améliorés sont disponibles</p> <p>Les femmes sont allégées dans leurs travaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création de petites unités de conservation et de transformation des produits agropastoraux ○ Initiation des femmes à la cuisine moderne ○ Initier les techniques de foyers améliorés ○ Doter les villages de moulins 	Etat, commune, partenaires	Conseil communal
Stabilité ou durabilité des aliments	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible capacité des greniers familiaux ▪ Manque de magasins appropriés pour les BC ▪ Insuffisance de structures coopératives 	<p>Améliorer les capacités de stockage des produits</p> <p>Rendre fonctionnelles les organisations paysannes</p> <p>Favoriser la synergie des actions</p>	<p>Les greniers modernes sont construits dans chaque village</p> <p>Des magasins de stockage sont construits</p> <p>Des structures coopératives sont mises en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construire des greniers modernes ○ Construire des magasins appropriés pour les BC ○ Mettre en place et rendre fonctionnelles les structures coopératives de sécurité alimentaire 	Etat, commune, partenaires	Conseil communal

VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

Piliers	Activités	Indicateurs	Coût estimatif (000FCFA)	COUT PAR AN					Localisation
				1	2	3	4	5	
Disponibilité des aliments	Créer 6 comités de gestion des ressources naturelles	6 comités des gestion des ressources naturelles sont créés	200	40	40	40	40	40	Kikara, Banikane Peulh, Boulah, Bounty, Ganah,
	Construire des ouvrages antiérosifs	2000m de cordons pierreux sont construits	15 000	3000	3000	3000	3000	3000	Tinahabou,
	Reboiser les alentours de 4 mares	4 mares sont protégées de l'ensablement par des reboisements	14 000	2800	2800	2800	2800	2800	Bodjibodji, Gassel, Banikane Bangou Ganawal
	Informier, former et organiser les élus sur la GRN	Les populations des 8 villages et fractions et 11 élus sont informés, formés sur la GRN	500	100	100	100	100	100	Commune
	Aménager les berges des 4 mares	4 mares sont protégées par des digues	400	80	80	80	80	80	Bodjibodji, Gassel, Banikane Bangou Ganawal
	Construire une retenue d'eau	Une retenue d'eau est construite et fonctionnelle	15 000	4000	4000	3000	2000	2000	Kikara
	Aménager un périmètre maraîcher	Un périmètre maraîcher est aménagé et fonctionnel	24 000	6000	6000	5000	4000	3000	Kikara
	Vulgariser les techniques culturales	Les techniques de CES sont vulgarisées auprès de 600 paysans	500	100	100	100	100	100	Commune
	Vulgariser l'utilisation de la fumure organique	L'utilisation de la fumure organique est vulgarise auprès de 600 paysans	500	100	100	100	100	100	Commune
	Créer des organisations paysannes	Au moins 3 coopératives sont créées	250	50	50	50	50	50	Commune
	Rechercher et faciliter l'accès au crédit d'équipement	3 dossiers de demande de credit est monté et soumis aux institutions de credit	500	100	100	100	100	100	Commune
	Equiper les brigades en matériels et produits de	8 brigades villageoises sont équipées de matériels et produits de protection	1250	260	260	250	300	180	Commune

	protections des végétaux	des végétaux							
	Appuyer les organisations en montage de dossier de crédit	Au moins 3 coopératives sont formées en montage de dossiers	500	100	100	100	100	100	Commune
	Délimiter les aires de culture et les aires pastorales	Les aires pastorales sont délimitées par rapport au domaine des cultures	200	40	40	40	40	40	Commune
	Creusement de 3 puits à grand diamètre et mise en place des comités d'entretien dans chaque village	3 puits à grand diamètre sont creusés et productifs	59 000	11 800	11 800	11 800	11 800	11 800	Bounty, Ganah, Banikane Peulh
	Creusement de 3 puits pastoraux	3 puits pastoraux sont creusés et fonctionnels	71 000	14 200	14 200	14 200	14 200	14 200	Kora Bangou, Radié – Radié, Birol Hérol, BodjiBodji
	Mise en place de structures d'entretien des puits	3 comités d'entretien sont mis en place	75	15	15	15	15	15	Kora Bangou, Radié – Radié, Birol Hérol, BodjiBodji
	Surcreusement de 4 mares	4 mares sont surcreusées	30 000	6000	6000	6000	6000	6000	Lelou Garow, Gassely, Bounty, Bangou,
	Mise en place de comités de surveillance des mares	4 comités d'entretien des mares sont mises en place	100	20	20	20	20	20	Lelou Garow, Gassely, Bounty, Bangou
	Lutter contre le braconnage	Des brigades de surveillance de la faune sont créées dans tous les villages	500	100	100	100	100	100	Commune
	Aménagement des pare feux	Au 15 km de pare feux sont aménagés	25 000	6000	6000	5000	4000	4000	Commune
	Contrôle de l'alimentation du bétail	L'alimentation du bétail est contrôlée	200	40	40	40	40	40	Commune
	Mise en relation des éleveurs avec mandataires	Les mandataires sont disponibles pour vacciner les animaux	50	10	10	10	10	10	Commune
	Création de banques d'aliments bétail	Au moins deux banques d'aliments bétail sont créées	5000	1050	1050	1050	950	950	Commune
	Vulgarisation des cultures fourragères	Au moins 200 éleveurs sont formés et adoptent les cultures fourragères	100	20	20	20	20	20	Commune

	Organiser l'exploitation des pâturages	Des brigades de surveillances des pâturages sont mises en place	200	40	40	40	40	40	Commune
	Construction de 2 parcs de vaccinations	2 parcs de vaccination sont construits	18 000	3900	3900	3600	3300	3300	Tinahabou, Ganah
	Aménagement des sources d'eau	Les sources d'eau existantes sont aménagées	2000	450	450	400	350	350	Commune
	Dotation des maraîchers en matériels et semences	Les producteurs des 4 périmètres maraîchers sont dotés en matériels et semences	5 000	1050	1050	1050	950	950	Commune
Accès aux Aliments	Créer 2 foires	2 foires sont créées	5 000	1050	1050	1050	950	950	Ganah, Mounouwel
	Equiper 8 villages en 5 charrettes chacun	8 villages sont équipés de 5 charrettes chacun	5 000	1050	1050	1050	950	900	Commune
	Créer 8 caisses de crédit et d'épargne	8 caisses de crédit sont créées	8 000	1800	1800	1600	1400	1400	Commune
	Aménager la piste rurale principale de 18 km (Mounouwel-Kikara)	18 km de la piste principale Mounouwel-Kikara sont aménagés	36 000	7400	7400	7200	7000	7000	Commune
	Aménager la piste rurale Kikara – Tinahabou	La piste rurale Kikara – Tinahabou est aménagée	50 000	10500	10500	10500	9500	9500	Commune
	Aménager la piste rurale Boula – Ganah	La piste rurale Boula – Ganah est aménagée	40 000	8200	8200	8000	7800	7800	Commune
	Organiser la population pour l'entretien régulier des pistes	Les populations dans les villages concernés sont organisées pour l'entretien des pistes	5 000	1050	1050	1050	950	950	Commune
	Installer une antenne radio FM	Une antenne de radio FM est installée	10 000	2000	2000	2000	2000	2000	Commune
Utilisation des aliments	Doter les villages (les femmes) de moulins	8 villages et fractions sont dotés de moulins	8 000	1800	1800	1600	1400	1400	Commune
	Créer de petites unités de conservation et de transformation des produits agropastoraux	Au moins 2 petites unités de transformation et conservation des produits sont installées et fonctionnelles	10 000	2000	2000	2000	2000	2000	Commune
	Initier les populations aux techniques d'utilisation des : foyer amélioré, séchage solaire, cuisine à gaz	Les populations en particulier femmes sont initiées aux techniques d'utilisation des foyers améliorés, des sècheurs solaires et des cuisinières à gaz	5 000	1050	1050	1050	950	900	Commune

Stabilité ou durabilité des aliments	Initier la construction de greniers familiaux modernes	Les populations sont sensibilisées et initiées à la construction de greniers familiaux modernes	5 000	1050	1050	1050	950	900	Commune
	Construire 4 magasins appropriés aux banques de céréales	4 magasins de stockage appropriés aux banques de céréales sont construits	20 000	4000	4000	4000	4000	4000	Commune
	Organiser, former les structures coopératives de sécurité alimentaire	Les structures coopératives sont formées à la gestion des banques de céréales	1000	200	200	200	200	200	Commune
	Impliquer tous les partenaires	Les partenaires sont contactés et impliqués dans le financement et l'appui technique	500	100	100	100	100	100	Commune/cercle
TOTAL			497 575	104 715	104 15	100555	94755	90475	

VI.3 PLAN DE FINANCEMENT

Piliers	Activités	Coût estimatif (000FCFA)	COUT PAR SOURCE					Localisation
			Commune	Etat	PTF	Populations	Autres	
Disponibilité des aliments	Créer 6 comités de gestion des ressources naturelles	200	200					Kikara, Banikane Peulh, Boulah, Bounty, Ganah,
	Construire des ouvrages antiérosifs	15 000	1500			12750	750	Tinahabou,
	Reboiser les alentours de 4 mares	14 000	1400			11900	700	Bodjibodji, Gassel, Banikane Bangou Ganawal
	Informier, former et organiser les élus sur la GRN	500	250			250		Commune
	Aménager les berges des 4 mares	400	400					Bodjibodji, Gassel, Banikane Bangou Ganawal
	Construire une retenue d'eau	15 000	1500			14 750	750	Kikara
	Aménager un périmètre maraîcher	24 000	2400		20400		1200	Kikara
	Vulgariser les techniques culturales	500	50		200	225	25	Commune
	Vulgariser l'utilisation de la fumure organique	500	50		425		25	Commune
	Créer des organisations paysannes	250	250					Commune
	Rechercher et faciliter l'accès au crédit d'équipement	500	500					Commune
	Equiper les brigades en matériels et produits de protections des végétaux	1250	125		1125			Commune
	Appuyer les organisations en montage de dossier de crédit	500			250	250		Commune
	Délimiter les aires de culture et les aires pastorales	200	175				25	Commune
	Creusement de 3 puits à grand diamètre et mise en place des comités d'entretien dans chaque village	59 000	5900		25150	25000	2950	Bounty, Ganah, Banikane Peulh
Creusement de 3 puits pastoraux	71 000	7100		30350	30000	3550	Kora Bangou, Radié – Radié, Birol Hérol, BodjiBodji	

	Mise en place de structures d'entretien des puits	75	75					Kora Bangou, Radié – Radié, Birol Hérol, BodjiBodji
	Surcreusement de 4 mares	30 000	3000	13500	12000	1500		Lelou Garow, Gassely, Bounty, Bangou,
	Mise en place de comités de surveillance des mares	100	100					Lelou Garow, Gassely, Bounty, Bangou
	Lutter contre le braconnage	500	50		425	25		Commune
	Aménagement des pare feux	25 000	1250		23250	500		Commune
	Contrôle de l'alimentation du bétail	200	200					Commune
	Mise en relation des éleveurs avec mandataires	50	50					Commune
	Création de banques d'aliments bétail	5000	500	4250		250		Commune
	Vulgarisation des cultures fourragères	100	100					Commune
	Organiser l'exploitation des pâturages	200	175			25		Commune
	Construction de 2 parcs de vaccinations	18 000	1800	7525	7250	1425		Tinahabou, Ganah
	Aménagement des sources d'eau	2000	200	850	850	100		Commune
	Dotation des maraîchers en matériels et semences	5 000		2500	2500			Commune
Accès aux Aliments	Créer 2 foires	5 000	500		4250	250		Ganah, Mounouwel
	Equiper 8 villages en 5 charrettes chacun	5 000	500		4250	250		Commune
	Créer 8 caisses de crédit et d'épargne	8 000	800	3400	3400	400		Commune
	Aménager la piste rurale principale de 18 km (Mounouwel-Kikara)	36 000	3600	16200	16200			Commune
	Aménager la piste rurale Kikara – Tinahabou	50 000	5000	22500	22500			Commune
	Aménager la piste rurale Boula – Ganah	40 000	4000	18000	18000			Commune
	Organiser la population pour l'entretien régulier des pistes	5 000	500	2250	2000	250		Commune
	Installer une antenne radio FM	10 000	1000	9000				Commune
Utilisation des aliments	Doter les villages (les femmes) de moulins	8 000	800	3400	3400	400		Commune
	Créer de petites unités de conservation et de transformation des produits agropastoraux	10 000	1000	9000				Commune

	Initier les populations aux techniques d'utilisation des : foyer amélioré, séchage solaire, cuisine à gaz	5 000	500	2250	2000	250		Commune
Stabilité ou durabilité des aliments	Initier la construction de greniers familiaux modernes	5 000	500	4250		250		Commune
	Construire 4 magasins appropriés aux banques de céréales	20 000	2000	17000		1000		Commune
	Organiser, former les structures coopératives de sécurité alimentaire	1000	100	850		50		Commune
	Impliquer tous les partenaires	500	50	225	225			Commune/cercle
TOTAL		497 525	50150	214 850	215 625	16900		

VII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Elle concerne le volet financier, le volet social et le suivi évaluation ; le conseil communal organe de décision de la commune sera responsable de l'exécution et bénéficiera de l'appui du CCC et des services techniques dans leur domaine de compétence respectif.

7.1. Stratégie de mobilisation des ressources financières

Dans le domaine de la mobilisation des ressources financières, le conseil communal engagera la commission finance à :

- Déterminer les modalités de financement de la contribution communale au financement des actions programmées ainsi que la participation des villages à l'exécution des actions
- Prévoir dans le budget annuel les ressources nécessaires à cet effet
- Programmer des rencontres pour la négociation avec les projets et ONGs de leur appui au financement du plan

Le conseil veillera :

- Au recouvrement des impôts et taxes par des actions de sensibilisation des contribuables.
- A rechercher, contacter et négocier à travers le maire le financement d'actions précises avec les partenaires.

7.2 Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan

L'aspect relatif à la mobilisation sociale sera conduit en même temps que la mobilisation des ressources financières internes ; les villages seront sensibilisés pour fournir la main d'œuvre sur les chantiers et apporter les matériaux disponibles dans le terroir. Des comités pour la sécurité alimentaire seront implantés dans chaque village et auront pour tâche de sensibiliser la communauté sur les enjeux du programme, la participation sociale, d'organiser les jeunes et les femmes autour des questions essentielles de l'utilisation appropriée des aliments, de l'hygiène.

La commune veillera à développer un mécanisme de restitution régulière de l'utilisation des fonds, des réalisations effectuées, et des besoins de financement.

Pour mieux encourager la participation et optimiser les ressources, elle initiera un système de délégation de la gestion de certaines infrastructures aux groupes organisés et aptes sur la base de sélection transparente et/ou de l'expérience dans le domaine concerné.

7.3 Mécanismes de suivi- évaluation

En matière de suivi évaluation, la démarche préconisée consistera en :

- L'autoévaluation annuelle des activités par les élus avec la participation des partenaires, des services techniques ;
- Le suivi périodique par la commission et les services techniques
- Le compte rendu au conseil communal et aux populations

7.4. Diffusion du PSA

La diffusion du PSA est une phase importante du processus de préparation de la mise en œuvre des actions. Elle permet de faire connaître les préoccupations de développement de la commune en matière de sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté à toutes les institutions et organismes d'appui technique ou financier, de fournir un cadre d'intervention et de coordination des actions de développement communal mais aussi des indicateurs sur le niveau atteint et souhaité de développement et de lutte contre la pauvreté. La diffusion consiste en la :

- multiplication du document en autant de copies que d'organismes ciblés
- distribution de copie du PSA aux différents partenaires
- tenue d'assemblées d'information dans les villages